Couleurs Crozon

Le magazine de la Mairie





Crozon **POURSUIVONS L'ACTION ENSEMBLE**





Le mot du maire

Expression des oppositions

Le Budaet de la commune

Bilan des réunions de quartiers 2023

> Dénomination et numérotation des voies.

Une nouvelle crèche P.10 pour Crozon

Mobilités douces P.12 à Crozon

Travaux/Services

Sachons préserver notre P.16 cadre de vie Le point sur l'assainissement...

Histoire d'Hôtels

Créer des logements pour les crozonnais

Rénovation de la Capitainerie du port de Morgat

Restons en contact

LIOU KRAON

Publication de la mairie de Crozon Place Léon Blum - 29160 Crozon Tél.: 0298271028 Site officiel: mairie-crozon.fr

> Directeur de la publication Patrick Berthelot

> > Rédaction Les élus, Yoann Lotte

Traduction en breton Office de la langue bretonne

Crédits photos

Mairie de Crozon, Jonathan Fontaine, Adobe Stock. Création - Conception

Les Éditions Buissonnières 35 rue Pors Aor - 29160 Crozon Tél.: 0298262250

Impression

Cloître Imprimeurs

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement (100 % PEFC)

MOT DE LA RÉDACTION

Chaque année, le maire et son équipe vous proposent un « Liou Kraon » annuel pour faire le point sur leur politique pour la ville de Crozon, l'action menée, les projets pour l'avenir, les réflexions en cours pour repenser, imaginer le Crozon de demain. Envoyé à votre domicile une fois par an, ce « Liou Kraon » est un bilan d'étape, majorité et opposition s'y expriment. Le reste de l'année, retrouvez la gazette « Liou Bihan » disponible en ligne et dans vos commerces, avec l'actualité de notre commune. Bonne lecture.

Yoann Lotte, Service communication.

COUP D'ŒIL SUR L'ÉTÉ



LES MARDIS DE MORGAT

Grand rendez-vous de l'été, tant attendu par tous. Les « Mardis de Morgat » reprennent sous une forme différente, plus familiale et conviviale du 11 juillet au 22 août. Arts de la rue, fanfares et marché nocturne d'artisanat viendront rythmer notre été.



CARREFOUR DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, venez rencontrer les associations qui font vivre notre commune, inscrivez vous à vos activités sportives, culturelles, venez discuter et donner de votre temps au sein d'un collectif, partager une passion à la salle Nominoë.



BOUT DU MONDE

Les 4, 5 et 6 Août, nous retrouvons notre festival du Bout du Monde sur les prairies de Landaoudec pour la 23e Edition. Pilier de l'été en Presqu'île, cette année encore le festival du Boudu va nous faire voyager grâce aux groupes venus du Monde entier.



hères Crozonnaises, chers Crozonnais,

Au moment où je rédige cet édito nous sommes déjà à mi-mandat. Durant ces trois ans notre équipe aura été particulièrement active et aura réalisé ou mis en chantier une bonne partie de son programme de campagne que je vous invite à consulter à nouveau tant il est rare que des candidats respectent leurs engagements une fois élus, c'est pourtant ce que nous faisons.

Au-delà parce que notre gestion des finances est particulièrement scrupuleuse, en dépit de l'inflation, de l'augmentation des charges et de la réduction régulière des dotations d'état, nous avons pu ouvrir d'autres dossiers orientés vers une politique plus sociale tel le quotient familial pour la cantine applicable en janvier prochain, la mise à l'étude d'une crèche familiale, le développement de logements plus facilement accessibles financièrement...

Ces actions en cours ou engagées sont tout à fait visibles et vous sont rappelées et commentées lors des réunions de quartiers auxquelles nous tenons car elles permettent le maintien du lien entre élus et population et, dans le respect d'une concertation positive, sont l'occasion de répondre à vos questions et préoccupations.

Mais, vous le savez les élus - et Crozon n'échappe pas à la règle - exercent leurs mandats dans un environnement difficile du fait du développement exponentiel des fausses nouvelles déversées sur les réseaux sociaux par des gens qui ne connaissent pas les dossiers, n'ont pour la plupart aucune responsabilité publique et dont le but principal est de discréditer les élus.

Dans ce domaine, ce qui est extraordinaire, c'est la facilité avec laquelle certains citoyens acceptent et vont jusqu'à diffuser, sans avoir exercé le moindre contrôle, des fausses nouvelles dont l'énormité saute pourtant aux yeux. Quelques exemples actuels tout à fait parlant sur Crozon:

- « Morgat sera la Baule demain / sauvons Morgat » Il s'agit ici naturellement d'une grossière affirmation qui cache très mal le seul objectif de son auteur, la défense de ses intérêts personnels.
- « Le Relais des Pêcheurs et l'entreprise Landié vont disparaître » est une fausse nouvelle d'une navrante stupidité, c'est bien sûr totalement faux.

Laisser croire que les élus ont abandonné la plage de Morgat » n'a pas de sens. Le diffuseur de cette fake news méconnait visiblement le dossier et veut se justifier en montrant l'état déplorable de certaines cabines or ces cabines appartiennent à des privés tout comme le terrain sur lequel elles se trouvent.

Nous n'avons fermé aucun accès aux plages, nous ne supprimons bien sûr aucune toilette, nous ne privatisons pas les routes... La vérité est que nous travaillons chaque jour avec l'ensemble des services à l'amélioration de notre cadre de vie avec comme seul objectif l'intérêt général.

Notre dynamisme perturbe certains mais, si bien sûr l'on peut ne pas être d'accord avec toutes nos orientations, de grâce ne vous laissez pas abuser, venez vérifier les informations que vous recevez en prenant rendez-vous en Mairie, la porte des adjoints et la mienne sont toujours ouvertes.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer pour échanger,

Chères Crozonnaises, chers Crozonnais, je vous souhaite de profiter pleinement de notre exceptionnel territoire sur lequel nous avons tant de chance de vivre.

Patrick Berthelot,

Maire de Crozon



PENNAD-STUR AR MAER

raozoniz, Kraozonadezed ker
D'ar mare ma skrivan ar pennad-stur-mañ en em gavomp dija e-kreiz ar respetad. Gwall oberiant eo bet hor skipailh e-pad an tri bloaz tremenet. Sevenet ha kaset da benn hon erus ul lodenn vat eus hor programm kabaliñ. Erbediñ a ran deoc'h lenn anezhañ a-nevez, ken rouez eo e vefe doujet d'o engouestloù gant ar re bet war ar renk, ur wech bet dilennet. Setu ar pezh a reomp.

Gant damant e veromp an arc'hant, daoust da gresk ar prizioù, kresk ar c'hargoù ha da zigresk ingal skoaziadoù ar Stad. Gallet hon eus ober war-dro teuliadoù all, troet war-zu ur politikerezh sokialoc'h, evel ar rannad tiegezhel evit ar c'hantin hag a vo lakaet e pleustr e miz Genver, studiadenn ur vagouri diegezhel, diorren lojeiz marc'hadmatoc'h.

An oberoù-mañ, war ober pe boulc'het da vat, zo a-wel d'an holl. Ingal e tegasomp soñj deoc'h eus an traoù-se ha burutellet e vezont e-kerzh an emvodoù karter. A-bouez-tre int evidomp rak reiñ a reont tro da zerc'hel ul liamm etre an dilennidi hag ar boblañs, evit kendivizout en ur chom war an tu mat. Un digarez int evit respont d'ho koulennoù ha d'ho prederioù.

Koulskoude e ouezit ervat, ha n'eo ket disheñvel e Kraozon, ne dremen ket an dilennidi hebiou d'ar reolenn, ober a reont o labour en un endro diaes en abeg da gresk divent ar c'heleier faos strewet war ar rouedadoù sokial gant tud ha na anavezont ket an teuliadoù. Ar re-mañ n'o deus kiriegezh ebet evit al lodenn vrasañ anezho, hag o fal pennañ zo lakaat diskred war an dilennidi.

Ar pezh zo dreistordinal en degouezh-mañ eo ar mod aes-tre o devez keodedourien zo da lonkañ keleier faos ha da skignañ anezho zoken, hep bezañ gwiriet anezho un disterañ. Faos keleier, ken bras ma teuont da vezañ anat. Un nebeud skouerioù splann er mare-mañ, diwar-benn Kraozon :

- « Evel ar Baol e vo Morgad warc'hoazh / saveteomp Morgad » Anv zo amañ evel-just eus komzoù divalav hag a glask kuzhat en un doare fall-tre, mennad nemetañ un den hag a zifenn e interestoù personel.
- « Le Relais des Pêcheurs hag an embregerezh Landié zo vont da steuziañ kuit » : ur c'heloù faos eo, amoedigezh vantrus, evel-just eo gevier tout.

Lezel da grediñ ez eus bet dilezet traezhenn Morgad gant an dilennidi zo diboell. Skigner ar falskeloù-mañ ne anavez ket mat an teuliad ha fellout a ra dezhañ en em reizhabegiñ, o tiskouez stad truezus kabinennoù zo. Hogen ar c'habinennoù-se, gant an dachenn zo dindan, zo da dud prevez.

N'hon eus serret lec'h ebet da vont d'an traezhennoù, ne skarzhomp evel-just privez ebet, ne zeuio ket an hentoù da vezañ prevez... Evit gwir e labouromp bemdez gant an holl servijoù evit gwellaat hon endro bevañ ha gant ur pal hepken: interest an holl.

Darn a vez trubuilhet gant hor startijenn, koulskoude, ha pa vefe naturel chom hep bezañ a-du gant hon holl zivizoù, na vezit ket touellet mar plij, deuit da wiriañ an titouroù a resevit, o kemer emgav gant an Ti-kêr, digor e chom bepred dorioù an eilmaered ha ma hini.

Da c'hortoz da gejañ ganeoc'h gant plijadur, evit kaozeal, e hetan deoc'h, Kraozoniz ker, Kraozonadezed ker, profitañ da vat eus hor c'humun dibar, ur gumun m'hon eus ar chañs da vevañ.

Patrick Berthelot, Maer Kraozon



EXPRESSION DES OPPOSITIONS

CROZON DYNAMIQUE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Un boulodrome à 430 000 € mais aucune réponse aux enjeux des Crozonnaises et des Crozonnais!

Alors que les travaux sur le Complexe sportif peinent à avancer, alors que la salle Nominoé est de plus en plus vétuste pour ne pas dire dangereuse pour la pratique sportive des collégiens et des clubs, le Maire engage un budget de 430000 € pour la seule association des boulistes de Crozon. Le projet? Un grand hangar en cœur de ville, doté de 6 pistes de pétanque. À 72000 € la piste, en pleine période d'inflation, la promesse de campagne du Maire de Crozon va coûter cher à notre communauté! Nous avons proposé la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement sur les équipements sportifs, plaidé pour un boulodrome moins ambitieux, concerté et ouvert aux habitants, multifonctionnel... Rien n'y a fait, notre Maire a refusé tout dialogue avec ses oppositions!

Nous sommes inquiets de cette gestion verticale, opaque et clientéliste des deniers publics. La vente de l'Hôtel de la Mer va faire rentrer 2,5 millions d'euros dans les caisses de la commune. Après la vente de Sainte Marine (1,1 million), du terrain du Steir et de la rue Abélard à des promoteurs engagés sur des projets de standing ou touristiques, nous nous demandons ce que va faire Monsieur le Maire de tout cet argent. Quel est son projet pour améliorer la vie des habitants? Pourquoi se décharger de la maîtrise foncière des projets immobiliers alors qu'il aurait pu renforcer le logement à l'année? Pourquoi lancer un programme de dynamisation du centre-bourg et laisser disparaître les commerces utiles au profit de boutiques touristiques? Quelles actions engage-t-il pour diminuer l'impact du sur-tourisme si ce n'est écarter les habitants des espaces littoraux? A-t-il prévu de développer l'offre de soins, la mobilité pour tous? Prépare-t-il notre Commune aux effets du dérèglement climatique?

Au terme de ces 3 ans de mandat, force est de constater que notre Maire ne porte pas de vision pour l'avenir de Crozon. •

Gaëlle Vigouroux, Pascal Durand, Gaëlle Dorée & Christian Jacquot — tél : 06 64 72 30 50 — gaelle.vigouroux@orange.fi

ÉCOUTER POUR AGIR

Confronté à une inflation importante, l'État a élevé les valeurs cadastrales des biens immobiliers de 7,1 %, de façon à augmenter les recettes municipales, ce qui provoquera une augmentation automatique de nos impôts locaux. Mais certaines communes devront pratiquer des taux encore plus élevés.

À Crozon, nous échapperons à cet écueil grâce aux recettes dégagées par la vente de deux actifs immobiliers importants : l'Hôtel Sainte-Marine et l'Hôtel de la Mer. Lors de leur acquisition, dans les années 80 et 90, la Droite avait crié à la banqueroute. C'est tout le contraire : leur valeur a plus que doublé. C'est bien la preuve que les municipalités de Gauche savent gérer.

Encore faudra-t-il faire bonne utilisation des sommes dégagées et ne pas trop écouter certains urbanistes qui veulent nous mettre « la nature en ville », comme si la nature n'était pas à notre porte. Nous espérons que la municipalité saura résister aux propositions de ces professionnels « hors sol ». Enfin, le PLU intercommunal va transformer certaines zones 2AUh (potentiellement constructibles) en zones 1AUh (immédiatement constructibles). Nous cherchons à savoir quels sont les critères qui ont permis de sélectionner certaines zones plutôt que d'autres. Et nous espérons que la municipalité saura créer des réserves foncières en faisant l'acquisition des zones 2 AUh restantes (voir site CCPCAM, cadre de vie, urbanisme, modif n° 1).

Chantal Sévellec, Noël Blanchard et Antonella Gironi - Contact : sevellecchantal@gmail.com ou 0683419021

UN NOUVEL ÉLAN POUR CROZON

Près de 300 logements annoncés dans les mois et années à venir dont 90 logements dans la résidence senior. Mais de quel type de logements s'agit-il? Des logements pour les jeunes actifs qui cherchent à se loger à l'année? Nullement

La commune vends ses réserves foncières à des promoteurs immobiliers dont l'objectif principal et de dégager un maximum de profitabilité, en respectant les règles du PLUI, mais loin de correspondre aux besoins d'intégration du bâti dans son environnement et de l'architecture existante.

Nous aurons donc, des ensembles de logements pour investisseurs qui seront occupés par des personnes souhaitant un séjour de quelques jours, et ainsi nous développerons notre parc de résidences secondaires, contre nature puisque nous sommes déjà à plus de 42 % .

Certes, le développement des résidences secondaires est profitable pour les budgets de la commune et de sa communauté, par les recettes procurées par la taxe de séjour, la taxe d'habitation (seules les résidences secondaires sont assujetties à la taxe d'habitation), par le développement de l'économie du tourisme. Certes, les ventes de foncier apportent au budget de la commune des capacités d'investissement supplémentaires. Mais le véritable enjeu pour l'avenir de notre commune est-il bien là?

Nous constatons une absence de réflexion sur la politique foncière de la ville. Elle s'illustre par l'émergence de projet au fil de l'eau et des opportunités, sans cibler l'intérêt général ni s'inscrire dans une vision définie.

Maintenir sur notre commune les jeunes actifs et développer les primo-accédant qui cherchent à se loger à l'année et qui ainsi par leur sédentarisation assurent le renouvellement des générations et maintiennent des emplois et services nécessaires pour le bien de la collectivité, en conservant le foncier et développant des programmes de bâti accessible à cette population. .

Françoise Segalen et Jean Luc Guennegues — Groupe FB « GEDOURIEN AN DAZONT »



LE BUDGET COMMUNAL 2023

Le budget de la ville de Crozon est la traduction financière de l'action municipale. Il est voté chaque année par le conseil municipal et coïncide avec l'année civile. C'est un acte juridique par lequel le maire est autorisé à engager les dépenses et recettes votées par le conseil municipal. Le budget d'une commune est constitué de recettes et de dépenses. Les deux sources principales de recettes sont les impôts locaux et les dotations de l'état. Les communes peuvent avoir recours à des emprunts, mais uniquement pour investir dans des équipements durables.

SECTION FONCTIONNEMENT

Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité :

- Les charges du personnel
- Les subventions aux associations
- L'entretien des bâtiments et espaces publics
- Les fournitures (scolaires, mairie...)
- Les intérêts d'emprunt

Toutes les recettes que la commune peut percevoir :

- Les produits des services (loyers, facturation cantine, etc.)
- Les dotations de l'État
- Les impôts et taxes

La structure d'un budget comporte deux parties: la section de fonctionnement et la section d'investissement, qui se composent d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes.

SECTION INVESTISSEMENT

Toutes les dépenses d'équipement :

- Travaux de bâtiments, réseaux,
- Acquisition de matériel, immeubles
- Remboursement du capital des emprunts

Toutes les recettes qui financent les investissements :

- Les emprunts
- Les subventions de l'État
- On y trouve aussi l'autofinancement qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement

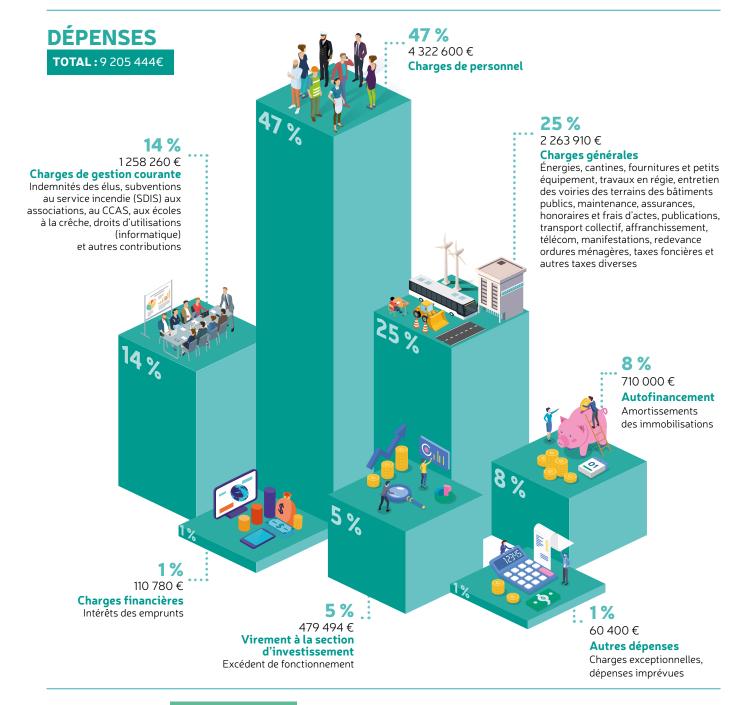


COMPTE ADMINISTRATIF VILLE DE CROZON 2022

Recettes
Dépenses
Résultat de l'exercice
Excédent antérieur
Déficit antérieur

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT				
11 171 489,56 €	6 851 240,24 €				
9 754 987,88 €	5 271 126,07 €				
1 416 501,68 €	1 580 114,17 €				
79 074,83 €	1 167 637,93 €				
- 33,44 €	-848 802,03				
RÉSULTAT GLOBAL					
1495 543,07 €	1898 950,07 €				

BUDGET 2023 FONCTIONNEMENT



RECETTES

TOTAL: 9 205 444 €



6819153 € Impôts et taxes

taxes foncières, droits de place, droits de mutation, attribution de compensation



1652342 €

Dotations et

participations
DGF (dotation globale de fonctionnement), dotation de péréquation, autres

participations de l'État



350 322 €

Autres recettes

affectation des résultats (SPANC), Remboursement assurance statutaire, immobilisations corporelles, produits exceptionnels, reprises sur provisions



303 627 €

Vente de produits, prestations de services

concessions cimetière, redevance d'occupation du domaine public, garderies, cantines, bibliothèque, mise à disposition du personnel



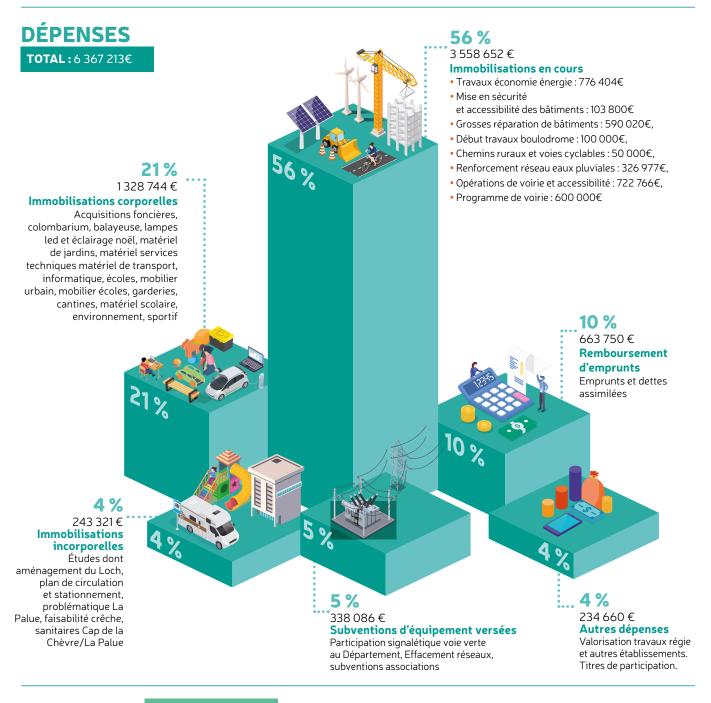
80000€

Autres produits de gestion courante

revenus des immeubles, produits divers



BUDGET 2023 INVESTISSEMENT



RECETTES

TOTAL: 6 367 213€

2 057 490 € **Dotations, fonds** et réserves

FCTVA, taxe d'aménagement, réserves (résultat de la section de fonctionnement 2022)

1898 950 € Excédent d'investissement reporté résultat

investissement 2022

11%

710 000 € Opérations d'ordre de transfert entre sections

ajustement des amortissements 11%

695 900 € **Produits** de cession accompte Hôtel de la mer

Virement de la section d'investissement excédent de la section

479 494 €

de fonctionnement 2022

7%

473 153 € **Subventions** d'investissement restes à recevoir

des subventions accordées en 2022 et subventions en cours

1%

52 226 € **Emprunts et dettes** assimilés

emprunt



BILAN DES RÉUNIONS DE QUARTIERS 2023

Conformément à nos engagements lors de la campagne électorale pour recréer du lien avec les habitants nous avons remis en place des réunions de quartiers.

▼ Réunion de quartier Le Fret St Fiacre.



L'objectif de ces réunions est de faire le point sur les différents dossiers traités par la mairie et d'identifier et de prendre en considération, dans la mesure du possible, les préoccupations des habitants. En 2023, 5 réunions se sont déroulées du 2 au 16 mai dernier pour les quartiers du cap de la chèvre, du bourg de Crozon, du Fret, de Morgat et de Tal ar Groas. Après une rapide présentation par le Maire sur les enjeux stratégiques de la collectivité et ses adjoints sur leurs différents domaines de compétence, les échanges avec habitants furent nombreux et chaque quartier a pu mettre en avant ses problématiques spécifiques.

À Saint-Hernot, une soixantaine de personnes purent échanger sur les questions de fréquentation touristique et des principaux désagréments induits, parkings, camping-cars et vans, vitesse excessive sur la départementale, collecte des déchets et assainissement. La question de la candidature au label « Grand site de France » fut aussi évoquée.

À Crozon, les questions portèrent surtout sur le plan de circulation et de stationnement, le besoin croissant de stationnement pour les vélos, et sur la sécurité routière. La question du logement et de la modification du PLUI fit aussi l'objet de débats. Enfin, Patrick Berthelot annonça la mise en place du quotient familial dans les écoles à partir de 2024.

Au Fret, la circulation routière et l'assainissement firent l'objet de nombreuses questions de même que le sujet de l'action de la mairie sur les habitats légers et la constructibilité des terrains.

Lors de la réunion de Morgat les sujets dominants furent l'environnement et l'accès au littoral, le port et les sujets liés à l'urbanisme.

Enfin à Tal ar Groas, le projet de nouvelle crèche fut annoncé, de même que le projet de boulodrome et les questions liées aux difficultés d'organisation des transports en commun.

François-Xavier Deflou, adjoint à l'urbanisme, aux mobilités et à l'organisation du territoire.



DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION DES VOIES : LA MISE EN ŒUVRE A COMMENCÉ

Dans une société où les services de géolocalisation prennent une place croissante, il est aujourd'hui essentiel de disposer d'adresses normées sur nos territoires. Créer des adresses normées nécessite de dénommer les voies (rues, chemins, impasses, places, etc.), et numéroter les habitations. L'adresse normée est utilisée par de nombreux organismes remplissant des missions de service public comme l'acheminement des courriers et des colis, mais également les interventions de secours. Créer des adresses normées permet à l'ensemble des habitants de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble de la commune. Ainsi la mise en place de la fibre optique requiert un adressage afin de garantir l'accès à tous au très haut débit.

En vertu de la LOI du 22 février 2022, dite LOI 3DS, l'adressage est réalisé sous la responsabilité du Conseil municipal de la commune. Un adressage complet implique :

 1 la dénomination de l'ensemble des voies publiques de la commune, des voies privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits, ainsi que la numérotation des locaux adressables;

- 2 l'affichage des noms de voies et des numéros sur des panneaux signalétiques;
- 3 et l'information des administrés et de l'administration dont la transmission de l'ensemble des adresses sous un mois au centre des impôts fonciers (décret n° 94-1112 de 1994). En bref Il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur la dénomination des rues et des places publiques, délibérations soumises à l'approbation du Préfet. La dénomination des voies est entièrement à la charge de la commune. La pose de la plaque présentant le numéro de l'adresse

est à la charge de la commune ou du propriétaire à la première installation. Le propriétaire est ensuite chargé de son entretien et renouvellement le cas échéant

La création d'adresses normées se fait en deux étapes que sont la dénomination des voies et leur numérotation. À Crozon, ce travail a été entrepris en 2022 et durera encore plusieurs mois. Une première délibération du Conseil municipal a été prise le 26 septembre 2022. Elle concerne le secteur sud de la commune, du Cap de la Chèvre à Morgat.

François-Xavier Deflou



FAVORISER L'ACCÈS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La commune poursuit ses aménagements pour améliorer l'espace public et y faciliter l'accès des personnes en situation de handicap. Outre l'installation d'un ascenseur pour accéder à la salle « Kador » au port de Morgat plusieurs opérations de voirie sont prévues en 2023, rue Théodore Botrel, rue Alphonse Chanteau, allée du stade route de Postolonnec, et sur une portion de la route de l'Aber.





UNE NOUVELLE CRÈCHE POUR CROZON:

Aujourd'hui, la commune dispose d'une crèche associative « les poussins » de 20 places pour accueillir les jeunes enfants, en parallèle du réseau d'assistantes maternelles. Déjà saturée, cette offre ne suffira pas à l'avenir en raison d'importants projets de constructions sur la commune. La ville fait donc le choix d'une crèche municipale pour permettre l'installation de nouvelles familles.

Il faut aller plus loin et la création d'une crèche municipale en fonction des logements à venir est une option obligatoire pour répondre aux besoins des familles ayant des enfants en bas âge dans la commune. Les élus, les services de la commune et la CAF travaillent donc sur ce projet qui complètera l'offre existante en étudiant les besoins, la faisabilité et le financement de cet équipement. Cela permettra aux familles de concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle et pourra contribuer au développement harmonieux ainsi qu'à l'épanouissement des jeunes enfants.

En combinant ces deux options (crèche associative et municipale), en parallèle du réseau d'assistantes maternelles, nous espérons pouvoir répondre, au mieux, aux besoins des familles qui le souhaiteront.



En France, La mise en place du quotient familial (QF) pour les cantines scolaires est déjà en vigueur dans de nombreuses communes leur permettant de bénéficier d'aides financières adaptées à la situation des familles. Cependant, il faut souligner que le QF peut varier d'une année à l'autre en fonction de l'évolution des revenus et de la composition du foyer.

En janvier 2024, cette mesure sera généralisée à l'ensemble du territoire français. A cette date, le tarif de la cantine, à Crozon, sera fixé en fonction du quotient familial. Plus précisément, le coût du repas sera déterminé selon une grille tarifaire établie par la commune. Cela permettra de prendre en compte les différences de revenus entre les familles et de garantir l'accès à la cantine pour tous les élèves.

Cette grille tarifaire sera claire et communiquée aux familles. Actuellement la CAF, plusieurs élues et notre directrice générale des services travaillent sur ce dossier pour une mise en place à la rentrée 2024.

Les travaux du Conseil municipal Jeunes :

Le conseil municipal jeunes (CMJ) a récemment mis en place trois commissions: sport, culture et solidarité: leurs projets sont des initiatives positives pour la ville qui vont renforcer la cohésion sociale, favoriser l'accès à la culture et améliorer les structures sportives.

La commission sport a acheté des filets de basket anti-vandalisme pour les citys de la commune. Cette initiative permettra la pratique du basketball dans de bonnes conditions



La commission culture souhaite implanter une boîte à livres à proximité de la mairie : elle permettra aux habitants de partager leurs livres, de découvrir de nouveaux ouvrages et favorisera l'accès à la culture pour tous.

Enfin, la commission solidarité prévoit un « après-midi jeux » à l'EHPAD, initiative qui créera du lien intergénérationnel et rompra l'isolement des résidents : Les jeunes du CMJ partageront des moments de convivialité, d'échange avec eux.

Les projets du CMJ sont concrets, réalisables et ont un impact sur la vie de la communauté. Les jeunes conseillers travaillent avec les élus pour la mise en œuvre de leurs projets.

Un accueil de loisirs ouvert toute l'année :

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de Crozon, situé à Tal ar Groas dispose de 60 places pour les enfants de 3 à 12 ans résidant sur la commune. (26 pour les + de 6ans et 34 pour les plus petits). Il propose une variété d'activités ludiques et éducatives pour stimuler l'imagination et favoriser l'épanouissement des enfants. Les animateurs qualifiés sont très impliqués et disponibles pour encadrer les enfants que vous leur confiez les mercredis toute l'année et à chaque vacance scolaire (dont une semaine à Noël) dans un environnement sûr et stimulant.



Les repas sont préparés sur place avec des produits frais de qualité pour garantir une alimentation saine et équilibrée. Le paiement de l'ALSH est déjà soumis au quotient familial pour permettre l'accès de tous à ce service.

La commune fait le choix d'ouvrir l'accueil de loisirs toute l'année pour permettre aux parents qui travaillent d'avoir un mode de garde de qualité et accessible à tous. Régulièrement des demandes de familles de communes voisines nous parviennent, malheureusement le nombre de places de l'ALSH de Crozon est limité, et la ville de Crozon ne peut pas, seule, accueillir tous les enfants, lorsque les ALSH voisins sont fermés. Des discussions sont en cours au sein de la communauté de communes, pour harmoniser ce service aux familles sur le territoire.

Pour l'année scolaire 2023-2024, les parents intéressés peuvent inscrire leurs enfants sur le portail famille via www. crozon.bzh ou l'application Intramuros.



▲ Décoration du Rond-point de Sligo par les jeunes de l'accueil de loisirs.

▼ Projet des jeunes de l'école Le Fret St-Fiacre sur l'écosystème d'un lavoir.







Cap de la Chèvre

communes voisines. • François-Xavier Deflou

Mobilités douces à Crozon

Getting around Crozon the green way

le Vichoux









TELGRUC-SUR-MER

Vers Telgruc

Hirgars

Pour circuler à vélo, plusieurs accessoires sont obligatoires: Certain equipment is obligatory when riding a bike:



Brest SNCF

Rade de Brest











Routes secondaires partagées

Shared Local roads

Chemins cyclables, piétonniers et équestres Cycle, bridle & walking trails



Délimitation de la commune de Crozon Crozon boundary



Traversée de route départementale Warning : main road crossing



Plage / Beach



Balisage / Sign posts

DISTANCES EN KM	Crozon	Morgat	Le Fret	Cap de la Chèvre	Goulien
Tal ar Groas	6	9	16	18	11
Goulien	5	5	14	14	
Cap de la Chèvre	12	9	22		
Le Fret	10	16			
Morgat	3				

1 km

Création de la carte : 🖑 lestudio.buissonnieres.fr - Crozon - 0298 262 250

ARGO



Remplacement des réseaux d'assainissement et eaux pluviales des rue Charles Levenez et Nominoë. Réfection complète de la voirie, aménagements cyclables et piétons et création de stationnements.





Rue de l'Atlantique. Effacement des réseaux, rénovation du réseau d'assainissement, réfection de la voirie avec aménagement de trottoirs.



Rue du Portzic. Création d'un réseau supplémentaire d'eaux pluviales, rénovation du réseau d'assainissement, suivie d'une réfection de la voirie.



Pont du ruisseau de Kerloc'h. Réfection totale du pont entre Crozon et Lanvéoc. Prévu automne 2023.



performances énergétiques



- ▲ 43 km de chemins cyclables hors routes (V6 et chemins) réalisés à Crozon. Les derniers réalisés :
- · Crozon-Lostmarc'h (2022)
- Chemin de Kerbasguen Camping des pins (2023) ▼





NOS SERVICES EN QUELQUES CHIFFRES:

CCAS / Service social

- 106 nouveaux foyers ont été informés et / ou accompagnés et / ou aidés en 2022
- 1300 colis de noël distribués aux aînés.

Service Associations (2022)

- 5 nouvelles associations en 2022 pour un total de 184 à Crozon.
- 86 manifestations associatives et sportives déclarées en 2022.

État-civil (2022)

- 2396 titres d'identités (carte et passeports) délivrés
- 53 naissances (parents domiciliés sur Crozon)
- 52 unions (mariages et PACS)
- 126 décès de crozonnais
- 7386 habitants au dernier recensement INSEE 2019.

Enfance – Jeunesse:

- 60 enfants par jour toute l'année accueillis à l'accueil de loisirs
- 280 repas servis par jour
- 690 élèves dans les écoles de Crozon (publiques, privée, Diwan) en 2023

Urbanisme (2022)

- 96 permis de construire
- 352 déclarations préalables
- 631 certificats d'urbanisme (pour les actes notariés)
- 257 certificats de numérotage (pour les actes notariés)
- 427 demandes d'alignement (pour les actes notariés)
- 216 déclarations d'intention d'aliéner (pour les actes notariés)

Services techniques (2022)

- 17 tonnes de déchets collectés sur les plages et la voirie (propreté publique)
- 350 demandes de travaux traitées
- 3800 heures de fauchage des accotements et talus
- 120 heures de curages des fossés



SACHONS PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE...

La presqu'île de Crozon, à l'instar de nombreux autres sites en France, subit un phénomène de sur fréquentation durant la période estivale. L'omniprésence des véhicules automobiles entraîne des nuisances importantes, tant pour les riverains que pour les usagers et participe à la détérioration de notre territoire.

Après deux années d'expérimentation de mesures de préservation du littoral et afin de dissiper quelques malentendus et crispations, la municipalité de Crozon a organisé le 17 mars 2023 une réunion d'échanges entre différents représentants des résidents, des usagers, des associations concernées et des services de l'état.

Une soixantaine de personnes réparties sur 4 tables rondes, pilotées chacune par un animateur de l'agence brestoise ADEUPA, ont pu échanger et aborder les différentes problématiques des 3 zones concernées :

- Baie de Douarnenez (de la pointe du Guern au cap de la Chèvre)
- Mer d'Iroise (du cap de la Chèvre à la pointe de Dinan)
- Anse de Dinan (de la pointe de Dinan à Kerloc'h)

Des points de vue divergents se sont confrontés et certaines incompréhensions ont pu être levées. De nombreuses idées et propositions sont naturellement apparues lors des débats. C'était la première fois à Crozon que les élus réunissaient les usagers sur ce sujet si complexe qu'est la préservation du littoral. Rendez-vous a déjà été pris pour une nouvelle réunion début 2024...

Dans l'attente, le dispositif mis en place l'an dernier a été reconduit dans son ensemble, moyennant quelques aménagements. L'interdiction du stationnement nocturne de 23h00 à 06h00 continue d'être étendue à de nouvelles aires de la bande côtière. Un renforcement de la signalisation ainsi que de nouveaux aménagements sont en cours de réalisation par nos services techniques.

Conformément à nos engagements, l'appel d'offres pour l'étude de la problématique de La Palue a été attribué au cabinet DCI Environnement. Ce dernier devra rendre son analyse et ses propositions début 2024, après un travail de fond en concertation avec les résidents et les différents acteurs.

À la lumière de cette première étape, un nouvel appel d'offres sera lancé pour l'anse de Dinan en partenariat avec Camaret sur Mer qui partage la plage de Keloc'h avec notre commune.

Toutes ces actions s'inscrivent dans la démarche Grand Site de France que la communauté de communes vient d'initier avec l'aval de ses 10 maires et du Conseil départemental.

✓ Atelier de cartographie participative du 23 juin 2023 sur la Palue





Ce label décerné par l'État est destiné à protéger les sites remarquables menacés par la sur fréquentation touristique en fournissant un cahier des charges rigoureux et l'accès aux financements indispensables à sa réalisation. La route est encore longue mais la beauté de notre territoire nous oblige!

Michel Galand, Adjoint à l'environnement, aux plages et à l'assainissement.



Opération plages propres. 10 juin 2023. Grève de Rostellec.

LE POINT SUR L'ASSAINISSEMENT...

Comme vous le savez déjà, en application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la compétence du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été transférée à la communauté de communes depuis le 31 décembre 2022. Il en sera de même pour l'assainissement collectif à la fin de cette année.

Dans cette attente, la ville de Crozon a poursuivi les travaux de rénovation sur son réseau ainsi que les investissements conformément aux engagements de son Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI).

Cette fin d'année sera particulièrement chargée :

- Fin du renouvellement des canalisations au bas de la rue de l'Atlantique
- Rénovation par chemisage et remplacement des buses rue Graveran à hauteur de la nouvelle résidence séniors
- Fin du remplacement des canalisations boulevard de la France Libre sur la partie basse
- Remplacement des pompes de relevage et création de bassins tampons à Tréyère (CES) et à Menez Gorre (rond-point de Sligo).



- Extensions et raccordement au réseau collectif du hameau du Bouis, de la route de Lostmarc'h à hauteur de Kerbasguen et de l'angle des rues de La Pérouse et Charcot (études en cours).
- Passage du hameau de Menesguen en assainissement collectif avec un nouveau réseau indépendant et un système d'assainissement semi-collectif dédié à base de filtres plantés de roseaux.
- Études de faisabilité pour le raccordement au réseau collectif ou d'un système d'assainissement dédié pour les hameaux de Rostellec, Saint Fiacre et Lospilou.

La ville de Crozon assurera le suivi et le financement de tous ces travaux jusqu'à leur terme afin d'assurer un transfert dans les meilleures conditions vers la communauté de communes.

C'est en effet cette dernière qui dorénavant assurera la gestion, l'entretien et les investissements nécessaires au bon fonctionnement de notre réseau et de sa station d'épuration de Lostmarc'h.

C'est un travail de longue haleine et il faudra veiller à ne pas relâcher les efforts consentis depuis plusieurs années.

Michel Galand



HISTOIRE D'HÔTELS

Au début du 20° siècle, Morgat dont l'activité d'alors est principalement orientée vers la pêche, connaît un important tournant marqué par le début de l'économie touristique. C'est l'époque où l'activité hôtelière prend un véritable essor et où les établissements fleurissent sur notre territoire: Grand Hôtel de la mer, Hôtel de la Plage, Hôtel des Grottes, Hôtel Sainte Marine, Hôtel Hervé, hôtel moderne... sont des noms connus de la plupart d'entre nous. Jusqu'aux années 60/70 l'activité de ces établissements est souvent florissante et génère de nombreux emplois principalement occupés par la population féminine locale.

Mais les habitudes changent, le tourisme commence à s'intéresser aux voyages, privilégie le sud et les régions plus ensoleillées. La baisse de fréquentation qui en découle réduit les marges de manœuvre des propriétaires qui, pour certains, ne parviennent plus à réaliser les investissements

indispensables à l'entretien et l'amélioration de leurs hôtels. L'on constate alors la fermeture de plusieurs établissements, tandis que d'autres changent de main, ce qui va leur permettre de demeurer dans le paysage, d'être entretenus et de conserver leurs cachets architecturaux.

C'est ainsi que l'ancien Hôtel de la Plage devient propriété du CCAS de l'EDF, que le Grand Hôtel de la Mer devient celle d'une Société d'économie mixte au sein de laquelle le Département, puis la commune détiendront une part majoritaire, que le nouvel Hôtel Sainte Marine dont se sépare plus tardivement la famille propriétaire est repris par la Commune qui en confie l'exploitation à l'association Léo Lagrange.

Pour ce qui concerne le Grand Hôtel de la Mer et l'Hôtel Sainte Marine l'engagement public, faute d'autres repreneurs, était une mesure nécessaire dont nous devons remercier les élus de l'époque qui ont permis le maintien et la conservation de ce patrimoine lié à l'histoire locale.

Mais aujourd'hui la donne a beaucoup changé:

Un hôtel demande de plus en plus de moyens financiers pour son entretien et pour permettre de faire les investissements nécessaires capables de répondre aux demandes d'une clientèle plus exigeante. Or la Commune, qu'elle soit propriétaire à 100% ou propriétaire majoritaire au sein d'une SEM, a comme seule ressource les revenus des loyers et ne peut en conséquence, sauf à s'endetter lourdement, répondre à ces contraintes.

Mais actuellement, en même temps que le tourisme retrouve le goût pour les séjours hôteliers des investisseurs privés s'intéressent à nouveau à cette activité et recherchent des établissements de qualité voire de haut de gamme principalement sur le secteur côtier.

Fort de ces nouveaux éléments, alors que nous avons dès le début de notre

Centre de vacances CCAS anciennement Hôtel de la plage.

mandat annoncé que nous pensions qu'il n'appartenait pas à la Commune de gérer des établissements hôteliers, nous avons considéré que la période était opportune pour céder nos propriétés.

C'est ainsi que le Grand Hôtel de la mer, après dissolution de la SEM, a été racheté par le Groupe Atream qui a conservé Bélambra pour l'exploitation et s'est engagé a faire les travaux et aménagements nécessaires pour hausser le niveau de l'hôtel.

Quant à Sainte Marine, désormais devenu « l'Escale marine » il a été racheté par la Société Somewhere to meet qui a procédé à sa rénovation complète et offre aujourd'hui un accueil hôtelier d'excellent niveau auquel s'adjoint une offre restaurant originale et indépendante « le 34 ».

Menées à bien avec des investisseurs et exploitants de qualité, ces deux opérations représentent un succès pour la commune, un plus pour l'économie touristique, et un plus pour l'emploi local, nous nous en réjouissons.

Patrick Berthelot, Maire de Crozon, Vice-président de la CCPCAM en charge du Tourisme.



Hôtel « L'Escale marine » – anciennement Hôtel Sainte-Marine.



CRÉER DES LOGEMENTS POUR LES CROZONNAIS

La conjoncture actuelle n'est pas favorable au développement immobilier, cependant de forts besoins se manifestent dans la commune. Pour apporter une solution à de nombreuses familles qui ont des difficultés à se loger du fait de la pénurie de l'offre et des prix pratiqués qui sont incompatibles avec leur budget, la commune a engagé une politique volontariste de construction de logements accessibles.

✓ Projet de 29 logements Aménatys Rue Pierre Abélard - 2025 Dans le marché du neuf, l'augmentation des prix des matériaux ralentit de nombreux chantiers. Malgré cette conjoncture défavorable, en 2022, le service urbanisme de la mairie, assisté par le chargé de mission « administration du droit des sols » (ADS) de la communauté de communes ont instruit 96 permis de construire, 352 déclarations préalables de travaux et délivrés 630 certificats d'urbanisme à la demande des notaires.

À ce travail quotidien s'ajoutent des projets plus structurants comme

le dossier des « petites villes de demain » ou la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Labellisé par l'État à la fin de l'année 2022, le programme « petites villes de demain » va permettre à la municipalité d'entreprendre des programmes de revitalisation du centre bourg dans les domaines liés à l'urbanisme, au développement économique et aux mobilités. Plusieurs opérations ont été entreprises en 2023, sur la définition d'un plan de circulation et de stationnement, sur la mise en place d'un référentiel pour la colorisation des façades, ainsi que l'acquisition par la commune du jardin du presbytère et d'une partie de l'immeuble adjacent, rue du chanoine Grall.

En dernier lieu, nous sommes associés aux travaux menés par la Communauté de communes pour modifier le PLUIH de 2020. Comme l'indique la loi ALUR du 24 mars 2014, l'élaboration des documents d'urbanisme est de la compétence des EPCI en collaboration avec les communes concernées, et notre collaboration en ce domaine fonctionne bien.

Cette modification permettra principalement d'ouvrir à





l'urbanisation huit nouvelles zones à Crozon pour permettre la construction de plus de 200 logements supplémentaires et de certains équipements collectifs comme une aire d'accueil de camping-cars à Tal ar Groas ou un jardin et un parcours de santé boulevard de Sligo. C'est un choix qui permet de délimiter clairement la limite de la zone urbanisée. de permettre la réalisation d'un équipement public pour l'ensemble des crozonnais et plus particulièrement ceux qui habitent à l'est de la commune. C'est aussi

un élément de négociation avec les services de l'État dans la perspective de la mise en œuvre de la ZAN (zéro artificialisation nette) instituée par la récente loi « Climat et Résilience ».

Cette modification du PLUIH va aussi instituer une règle plus contraignante en manière de mixité sociale. En effet, toute opération nouvelle de 10 logements et plus devra comporter a minima 40 % de logements à coût abordable dont le logement locatif conventionné et les logements intermédiaires. Les logements locatifs conventionnés sont ceux

bénéficiant d'un financement public. Cette action majeure permettra de renforcer le logement à l'année au détriment des résidences secondaires comme le prévoit le projet de territoire de la Communauté de Communes.

François-Xavier Deflou, adjoint à l'urbanisme et à l'organisation du territoire

Résidence sénior Espace et vie. 89 logements. Ouverture Octobre 2023



CALENDRIER DE LA MODIFICATION DU PLUIH

Arrêté du Président de la CCPCAM engageant la modification de droit commun du PLUIH – 26 septembre 2022

Délibération du conseil communautaire définissant les objectifs poursuivis et les modalités de concertation justifiant l'utilité de l'ouverture à l'urbanisation des zones 2ALH — 10 octobre 2022

Elaboration technique du projet et concertation préalable — octobre 2022 — avril 2023

Délibération tirant le bilan de la concertation – mai 2023

Notification du projet de modification aux communes, aux personnes publiques associées et à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) — Mai — juin 2023

Enguête publique – Juillet – Août 2023

Approbation de la modification du PLUIH par le conseil communautaire – novembre 2023



RÉNOVATION CAPITAINERIE PORT DE MORGAT

Comme nous l'annoncions l'année dernière dans cette revue. les travaux de modernisation du bâtiment de la Capitainerie ont vu la phase initiale de la rénovation se dérouler sur le premier semestre avec une pause pendant l'été afin de ne pas perturber les activités de la saison.

L'été passé, les travaux ont repris de plus belle et la réception de l'ensemble du chantier devrait se faire pour l'été 2023. La priorité des travaux a été donnée à l'accès des personnes à mobilité réduite, à l'isolation thermique et à la modernisation des différents espaces. Il est à noter que si le chantier a pris un peu de retard. il s'est effectué dans un climat professionnel, sans accident du travail et dans le respect du budget initial. Les différents usagers, qu'ils soient sédentaires ou visiteurs pourront profiter d'un lieu convivial, moderne où ils trouveront des services mis à leur disposition.

d'amarrer les différentes pannes qui composent les pontons.

Les premières retours des plaisanciers sont positifs et la qualité des différents éléments qui composent ces installations est appréciée (passerelles d'accès, caillebotis, catways, ...)

La modernisation de nos pontons devra continuer dans les années à venir afin de maintenir une qualité de nos installations qui est souhaitable et attendue des différents utilisateurs.

Renouvellement label port propre

Notre port a été certifié "Port Propre" en 2021 à la suite de l'investissement que nous avions fait sur la zone de carénage où nous avons installé une station de retraitement des eaux usagées. Cette étape était un pré-requis pour prétendre à cette certification.

Fin 2022 nous avons été audités sur les 17 points que comporte ce label et sur lesquels nous nous sommes engagés. Grâce au professionnalisme des agents du port et un respect des différentes règles par l'ensemble des usagers, nous avons pu conserver cette certification.

À ce titre nous allons continuer dans cette voie en modernisant la collecte des ordures ménagères au moyen de silos enfouis et implémenter une installation de récupération des eaux pluviales afin de minimiser au maximum notre consommation d'eau potable du réseau public.

Yann Cusset, Adjoint aux ports de Morgat et du Fret

Les chiffres clés des ports en 2022: **CONTRATS ANNUELS**

647

ESCALES & CONTRATS SAISONNIERS

2225

1503

CONTRATS SAISONNIERS

8953

1701

GRUTAGES

873



Port du Fret, les nouvelles

Les activités du port du Fret ont été dans la continuité des années précédentes avec la mise en place des mouillages au printemps. La mise à l'eau des bateaux faite dans la foulée. Pour 2023, un investissement sera fait pour la réfection de la promenade en front de mer entre les deux cales "Est".

Morgat les pontons C&D

Nos projets de modernisation du port de Morgat ne s'arrêtent pas aux seules infrastructures "à terre", nous avons également entrepris de remplacer les pontons C & D qui donnaient des signes de fatique évidents, car ayant un âge certain et tenant les plus grosses unités du port.

Ce changement de pontons s'est fait en pleine collaboration avec le fournisseur du matériel flottant et les équipes sous-marines chargées



LA GAZETTE « LIOÙ BIHAN »

Le Lioù bihan, gazette bimestrielle de la commune, parait tous les deux mois, vous le retrouvez en ligne ou dans vos commerces de proximité. Il traite de l'actualité récente, des évènements, de la vie locale, des associations, des commerces. Des idées d'articles, des suggestions?

communication@crozon.bzh

INTRAMUROS, L'APP MAIRIE

Grâce à l'app. Intramuros, recevez directement les brèves récentes sur votre portable. Informations travaux, actualités, rendez-vous citoyens, vous ne perdrez plus une seule information provenant de la commune et de la Communauté de communes. Vous pouvez également faire remonter des signalements facilement pour améliorer notre cadre de vie.



LE FACEBOOK VILLE DE CROZON

Que vous soyez sur Facebook ou non, la page de la Ville de Crozon est accessible à tous. Vous retrouverez les actualités des associations, des photos et articles de presse de nos correspondants locaux, les évènements de Crozon, les informations travaux, les dates des moments forts de la commune.



RENDEZ-VOUS AVEC LE MAIRE ET LES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent régulièrement les citoyens à l'Hôtel de ville. Leur porte est ouverte, venez les rencontrer, discuter et trouver ensemble des solutions pour améliorer votre quotidien. Pour prendre rendez-vous, envoyez un e-mail à rdv@crozon.bzh ou 0298271028